

PROPRIETE DE MME. BONNETAIN

☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 21-210 / COMMUNE DE DOMPIERRE LES ORMES (71)

Vente d'une coupe rase de Douglas de 50ans
 Les arbres à exploiter sont marqués de 2 Points Rouges
 Superficie de la coupe : 0,60 ha
 Parcelle : E 350
 Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	39	51	72	84	43	16	8	3	1	1	318	252,14 m ³	0,79 m ³
Dglas Bordure		2	7	2	10	7	7	9	5	2	51	85,79 m ³	1,68 m ³
Dglas Secs/Chablis	4	9	4	10	4	2					33	23,18 m ³	0,70 m ³
											402	361,11 m³	0,90 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.
 Pour des informations complémentaires : M. LEROY Alexandre au 06.09.58.41.12.

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 30 septembre 2022
 Distance moyenne de débardage : 100 mètres
 Place de dépôt : oui – Indemnité = 400 €
 Rangement des rémanents : non

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti
 Comme prévu par le cahier des Clauses Générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées par la F.N.B – Mis à jour du 01/04/2016 - Paragraphe 2.2

